



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Gadbois
Mardi le 3 octobre 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Gadbois, tenue le 3 octobre à 19h00 au 8305, rue Saint-André à Montréal.

PRÉSENTS :

François Laliberté-Auger, parent

Geneviève Moulin-Cool, enseignante

Noémie Forget, enseignante

Mélanie Boutin, technicienne au service de garde

Nicolas Monette, enseignant

Nathalie Bastien, présidente

Valérie Lajoie, parent

Lilianne Cyr-Laroche, parent

Lise-Marie Cayer, parent substitut

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Karine Lévesque, directrice

Sabrina Mangas Rivera, secrétaire

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION / VÉRIFICATION DU QUORUM

Le présidente, Nathalie Bastien, déclare la réunion ouverte. Il est 19h12.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Nathalie Bastien que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications apportées au point 8, que nous reverrons au prochain CÉ, puisque les états financiers des fonds 4 et 9 ne sont toujours pas prêts.

2. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité et se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public

5. Information de la direction
 - 5.1. Ressources humaines
 - 5.2. Travaux dans l'école
 - 5.3. Financement de la cour d'école
 - 5.4. Soirée d'information – volet alternatif
6. Information du service de garde
 - 6.1. Ressources humaines
 - 6.2. Mandat et fonctionnement du comité de parents utilisateurs du service de garde
7. Liste des membres du conseil d'établissement (décision)
 - 7.1. Rôles (présidence, vice-présidence, trésorerie, secrétariat)
 - 7.2. Membre issu de la communauté
8. Approbation du calendrier du conseil d'établissement 2023-2024
9. Approbation des règles de régie interne
10. Approbation des sorties éducatives
 - 10.1. Processus d'approbation 2023-2024
 - 10.2. Approbation des sorties du mois d'octobre
11. Approbation des campagnes de financement
12. Adoption du budget du CÉ
13. Varia – Points divers
14. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2023

Après la lecture du dernier procès-verbal de l'année dernière, celui-ci est adopté à l'unanimité.

3.1. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Les règles du service de garde seront revérifiées par Mélanie.

Les inscriptions pour le tricot sont à revoir et François mentionne qu'une pige serait favorable.

Des ajustements d'ordre administratif sont à prévoir. Il serait grandement favorable de communiquer l'activité par l'Info-Parents et non par courriel, afin de laisser le temps aux parents de vérifier l'intérêt des enfants.

4. PAROLE AU PUBLIC

Madame Cayer soulève une inquiétude face au travail des éducatrices de service de garde. Elle pense qu'elles ont une très grosse charge de travail, pour en plus devoir assurer la surveillance lors des récréations. La nature des interventions sont inquiétantes puisqu'elles en font beaucoup. Celles-ci seraient donc moins patientes et moins à l'écoute des élèves. Karine la rassure en mentionnant qu'un comité est mis en place. On soulève une préoccupation quant à la surveillance et la direction évoque des solutions suite à des observations déjà observées par l'équipe-école. Nous parlons d'intégrer des agents de la paix (élèves).

5. INFORMATION DE LA DIRECTION

5.1 RESSOURCES HUMAINES

Nous n'avons pas de psychoéducatrice pour le moment. Suite à une rencontre avec l'analyste financière, nous disposons du budget pour engager une deuxième (2^e) TES à temps plein au volet alternatif, qui serait disponible à temps plein.

De plus, Karine mentionne que le titulaire au volet sourd, François Goyette-Demers, est officiellement devenu papa, mais une enseignante le remplace maintenant pour la totalité de l'absence.

Andréa Marcoux au volet sourd étudie les mercredis et jeudis après-midis. Les remplacements sont pourvus par Saïd.

Dominique Voyer, titulaire de 2^e cycle au volet alternatif, est remplacée par Eugénie Beauregard, jusqu'à son retour.

5.2. TRAVAUX DANS L'ÉCOLE

Les travaux progressent très bien. Nous sommes dans la finition des travaux.

Les TNI qui devaient être installés dans la nouvelle classe, ne peuvent être installés puisqu'il manque des pièces qui n'avaient pas été commandées. Karine fait le suivi pour les recevoir le plus rapidement.

Entre autres, le local de retrait est terminé. Nous sommes en attente d'une porte pour finaliser le projet. Finalement, le local de notre TES et orthophoniste est officiellement terminé.

5.3 FINANCEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE

Cette année la lettre est refusée, mais les travaux sont repoussés et débuteront en mai 2024.

Les consultations ne sont pas terminées.

Nathalie relève la question de savoir si les parents sont demandés à la prochaine réunion du comité cour, ou si la présence de Mélanie et Karine sont suffisant. Celles-ci auraient la tâche de rapporter toute information importante concernant la cour au CÉ suivant.

Les travaux continuent, la moitié de la cour sera fermée afin de laisser un air de jeu pour les enfants, et une fois terminée, l'autre moitié de la cour sera fermée pour continuer les travaux.

Les parents sont inquiets pour le bien-être des enfants. La façon de procéder soulève plusieurs questions : Seront-ils trop d'enfants pour la portion de la cour? Est-ce préférable que tous les élèves aient une récréation à différentes heures? Est-ce que les enfants pourront utiliser la petite cour en avant de l'école (rue St-André) ? Etc.

Karine mentionne qu'aucune décision ne sera prise, tant que nous ne verrons pas les plans de la personne en charge du projet.

5.4. SOIRÉE D'INFORMATION – VOLET ALTERNATIF

La soirée d'information au volet alternatif aura lieu le 18 octobre de 18h à 21h.

Le site web ainsi que le padlet ont été mis à jour par la direction.

Les inscriptions se font sur EvenBright et le comité admission s'occupe de gérer et d'assurer un suivi, pour tous les parents ayant des questions quant à cette soirée.

6. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

6.1 RESSOURCES HUMAINES

L'équipe au service de garde est complète.

6.2 MANDAT ET FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE PARENTS UTILISATEURS DU SERVICE DE GARDE

Des réunions avec le personnel de service de garde ont lieu à chaque mois.

On fera un suivi avec les communications au service de garde qui ne semblent pas toujours efficace.

7. LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (DÉCISION)

7.1 RÔLES (PRÉSIDENTE, VICE-PRÉSIDENTE, TRÉSORERIE, SECRÉTARIAT)

Karine propose Nathalie comme présidente.

François désire ajouter un membre de la trésorerie qui soit aussi membre du comité de financement, dans le but de faire un certain rôle d'agent de liaison (volet alternatif).

Vice-président caucus de volet

Une personne du CÉ soit responsable

Valérie Lajoie se propose pour le rôle de trésorerie, adopté à l'unanimité.

François Laliberté-Auger se propose comme vice-présidence pour cette année.

Responsable du caucus de volet : Nathalie Bastien, déléguée au caucus

Sabrina comme secrétaire, adopté à l'unanimité.

7.2 MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

AEQEPA Marie-Josée Richard, membre invité issu de la communauté.

8. APPROBATION DU CALENDRIER DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024

Généralement, les conseils d'établissement seraient les premiers mardis du mois, à l'exception du mois de janvier et mars. Tous les documents seront envoyés par la présidence, 4 jours avant le CÉ, afin de laisser à tous, le temps de lire et prendre connaissance des points qui seront vus. Approuvé à l'unanimité.

9. APPROBATION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Nous n'avons pas nommé un délégué au caucus puisque nous avons ajouté quelqu'un à la trésorerie.

François se propose pour modifier le document et mettre à jour les règles qui seront approuvées au prochain CÉ.

Il n'y a pas de changement sur les dates et la durée des postes.

10. APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES

10.1. PROCESSUS D'APPROBATION 2023-2024

Un tableau est suggéré par Karine pour les deux volets, qui faciliterait le processus d'approbation.

10.2. APPROBATION DES SORTIES DU MOIS D'OCTOBRE

Karine prend le temps de lire et expliquer chaque sortie aux deux volets.

Les enseignants ne demandent pas d'argent aux parents pour les sorties au volet sourd.

Aucune question de clarification pour les sorties au volet sourd ou alternatif. Approuvé à l'unanimité.

Nathalie exprime la préoccupation de la sécurité quant aux foules lors des sorties au salon du livre, par exemple.

11. APPROBATION DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Nous avons reçu un tableau de la part de comité financement du volet alternatif
La plus grosse campagne de financement sont les photos scolaires.
Le tableau est apprécié par les membres du CÉ et est approuvé

12. ADOPTION DU BUDGET DU CÉ

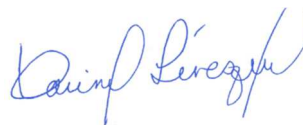
Nous avons 800\$ en tout. 400\$ de gardiennage et pour les déplacements.
Après discussion avec les membres du CÉ, tout le monde est d'accord pour que Karine demande à l'analyste financière si le temps supplémentaire de Sabrina pourrait être financé par l'argent du CÉ.

13. VARIA – POINTS DIVERS

Suivi sur les corridors actifs proposé par Nicolas Monette
Ciblé plus vers le 1^{er} et 2^e cycle puisque le 3^e cycle ne voit pas l'intérêt.
Nous ne voulons pas de marquage au sol. Nous allons plus vers les fiches que nous accrocherons ou afficheront. Nous aimerions instaurer un côté calme, et un côté actif, selon le besoin. Monique, TES au volet alternatif, a déjà plusieurs idées.

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21h19.



Président(e)

Directrice